le franco albertain

Edmonton, Alberta, mercredi 5 mai, vol. 4, no. 25



5 MINUTES au fond des choses



Maman

MAMAN, tes gestes ressemblent à ceux de MARIE
Gestes de foi pour entourer la vie,
Gestes de douceur pour calmer la souffrance,
Gestes d'amour en face de l'Amour.

MAMAN ne me quitte pas! Toi, je te connais, je connais ton visage, tes mains et la manière dont tu me prends dans tes bras.
Je ne te comprends pas, mais j'aime ta voix. Avec toi, je suis tranquille, je sais ce qui va m'arriver, mais les autres, ils me fonts un peu peur, je ne m' retrouve plus avec eux! Quand tu n'es pas là, je suis perdu et malheureux, maman reste avec moi.



MAMAN, Le ciel est pur, le soleil luit, et tu soupires! et tu t'exclames "Pourvu que ça dure". Les petits sont sages: "Pourvu que ça dure". Et ils travaillent bien à l'école: "Pourvu que ça dure". Finalement jamais rien ne dure sauf ton inquiétude. . .

MAMAN je voulais m'évader au loin,
c'est du moins ce que j'imaginais
lorsque mes rêves fous,
s'opposaient à ta sagesse, à ton
expérience, à ton souci de me garder des naufrages.
l'heure va venir pour moi de saisir la barre à pleines
mains pour gouverner ma vie. . .
Si tu savais, maman, comme à ces heures-là,
j'aurai besoin de toi.



MAMAN,
c'est toi l'équilibre familial,
la présence sans laquelle la
maison est vide
la confidente à qui je raconte
mes aventures, mes soucis
mes réussites
l'amie qui participe à tous
mes sentiments, et les complète



MAMAN, Des milliers d'étoiles dans le ciel
Des milliers d'oiseaux,
Des milliers de fleurs sur terre mais
seulement, seulement, une maman, MA MAMAN.

LA CONSTITUTION DE L'ACFA

Le 27 mars dernier au cours de l'assemblée générale annuelle des membres de l'ACFA, il a été décidé que le Conseil général et l'exécutif provincial prépareraient des recommandations dans le but d'amender les Constitutions de notre association. Ces recommandations seront soumises lors de la prochaine assemblée générale annuelle des membres.

Le Conseil général en assemblée régulière tenue le 24 avril a décidé de faire publier dans le Franco-albertain, le texte de nos Constitutions telles qu'elles existent depuis 1964 et d'inviter tous les membres à en prendre connaissance et nous faire toutes les remarques qu'ils croiront opportunes. Ces remarques devraient être adressées dans le plus bref délai possible au Secrétariat de l'ACFA, 10008-109ème rue, Edmonton 14, Alta.

Nous remercions à l'avance les membres de l'intérêt qu'ils voudront bien porter à cette invitation.

Jean Patoine,
Secrétaire.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA
(Incorporée par une loi spéciale de la législature de l'Alberta qui constitue le chapitre 107 des statuts de l'Alberta, 1964).

STATUTS No. 1

DES STATUTS PORTANT SUR LE GOUVERNEMENT ET L'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION CANADIENNE FRANCAISE DE L'ALBERTA.

Le conseil général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ci-après appelée l'Association) décrète ce qui suit:
1. Le siège social de l'Association est à 10008-109ème rue, Edmonton, Alberta.

2. SCEAU

Le sceau, dont l'empreinte apparaît en marge, est par la présente adopté comme le sceau officiel de l'Association. Lorsque ce sceau est apposé à un document qui porte sur les biens de l'Association ou qui crée une obligation à l'Association, il doit être contre-signé par la signature du président et celle du secrétaire. Lorsque ce sceau est apposé sur tout autre document, il doit être contresigné par la signature d'une ou de plusieurs personnes, en conformité avec une décision prise par résolution des membres du conseil général.

3. MEMBRES
a) Peut devenir membre, toute personne résidant dans la province de l'Alberta, qui accepte les buts de l'Association tels que décrits dans la charte de l'Association, et qui paie sa cotisation telle que précisée plus loin;

b) toute personne qui a adhéré au Service de Sécurité Familiale et qui bénéficie par le fait même de l'assurance, devient membre qualifié de l'Association;

c) toute autre personne qui remplit les conditions mises pour devenir membre, devient membre de fait de l'Association en payant une cotisation annuelle de dix dollars ($10.00);

d) une demande pour devenir membre peut être rejetée par le conseil général, lorsque, dans l'opinion de ses membres, le bien de l'Association exige une telle annulation;

e) l'appartenance à l'Association peut être annulée par le conseil général, lorsque, dans l'opinion de ses membres, le bien de l'Association exige une telle annulation;
f) un membre qui désire cesser d'adhérer à l'Association, peut le faire en avertissant par écrit le secrétaire;

g) les affaires de l'Association seront conduites entièrement au seul bénifice de l'Association et aucun membre de l'Association n'aura droit à un gain personnel ou à un dividence comme suite de ses activités dans l'Association; et aucun directeur de l'Association n'aura droit à aucune rénumération pour le service qu'il aura rendu à l'Association, sauf dans le cas où un membre du conseil général sera nommé secrétaire ou trésorier ou propagandiste; et dans ce cas ce membre du conseil général pourra recevoir une rénumération pour ses services à titre d'officier de l'Association, et non à titre de membre du conseil général.

4. ASSEMBLEE
A) L'assemblée annuelle de l'Association se tiendra aussitôt que pissible et pas plus tard que six moix après la fin de l'année fiscale de l'Association, à la date, à l'heure et à l'endroit fixée par le conseil général;
b) une assemblée générale spéciale de l'Association peut être convoquée en tout temps par le conseil général, chaque fois qu'une telle assemblée est considérée nocessaire ou opportune. Le conseil général doit convoquer une assemblée générale spéciale chaque fois que 25% ou plus des membres de l'Association l'exigent. Cette exigence doit être soumise par écrit et la lettre de soumission doit exposer clairement la nature des problèmes qui devront être traités à une telle assemblée générale spéciale. Si à la suite d'une telle demande le conseil général ne convoque pas en moins de quatorze jours une assemblée spéciale de l'Association, les membres qui en ont fait la demande pourront eux-mêmes convoquer une telle assemblée;
c) au moins deux avis hebdomadaires de convocation de toute assemblée générale ou spéciale, doivent être publiée dans deux éditions consécutives de La Survivance. Cet avis de convocation doit contenir l'heure, le jour et l'endroit où doit se tenir cette assemblée;

d) à l'assemblée annuelle et à toute assemblée générale ou spéciale, vingt-cinq membres de l'Association constitueront le quorum;

e) si durant les soixante minutes qui suivent l'heure fixée pour une assemblée de l'Association, le quorum n'est pas atteint, et si cette assemblée a été convoquée à la demande des membres, cette assemblée sera dissoute; pour toute autre assemblée, l'on adoptera un ajournement au même jour de la semaine suivante, à la même heure et à la même place, et si de nouveau, le quorum n'est pas atteint, cette assemblée sera ajournée "sine die";

f) le conseil général pourra convoquer des assemblées régionales qui grouperont les membres d'une région particulière ou des assemblées générales de tous les membres qui se tiendront dans une région particulière, dans le but de discuter de problème qui touchent aux activités de l'Association. Toutes les résolutions adoptées à de telles assemblées régionales n'auront force de loi qu'après avoir été ratifé
tifiées au cours de l'assemblée annuelle ou au cours d'une assemblée spéciale de l'Association.

5. ELECTIONS

a) A toute assemblée générale de l'Association, tout membre en règle et ayant 18 ans ou plus, aura droit de vote, et une majorité des votes des membres présents décidera des questions discutées. Aucun vote par procuration ne sera accepté;

(suite à la page 6)

EDITORIAL

Fête des mamans, fête tendresse

La fête des mères, qu'on célébrera dimanche prochain, est par excellence la fête de la tendresse, d'une tendresse profonde, la fête de la reconnaissance que nous devons à nos mamans.

Le mot "maman" est le premier que prononcent les bébés. Nous le répétons tout au long de notre enfance. Il doit prendre encore plus de sens au temps de l'adolescence, car la maman a encore plus de problèmes à prendre sur ses épaules. Le papa est le pourvoyeur des nécessités quotidiennes, mais maman est celle qui quand même, voit à tout.

Sous sa forme actuelle, la fête des mères ne remonte pas à plus d'un demi-siècle. Elle est pourtant devenue immensément populaire. Quelle occasion de s'arrêter un moment à penser à tout ce dévouement obscur, et d'autant plus sublime, que représente chaque journée, chaque heure, chaque minute de la vie d'une maman ! Trouvons le moyen de lui dire, un jour par année, ce que nous devrions lui répéter toute l'année.

Dès la plus haute antiquité, on a honoré les mamans. Dès 250 avant notre ère, les Grecs célébraient chaque année Cybèle, mère des dieux. Avec l'avènement du christianisme, la vénération de tous s'est reportée sur la Vierge Marie, qui symbolise la pureté, la bonté, la patience et les douleurs inhérents à la maternité.

Prouvons notre affection à notre maman. Bien des manières existent de témoigner cette affection. Beaucoup lui offriront des roses, des fleurs de diverses sortes, des bonbons, un bijou, une parure, un vêtement. Mais offrons-lui surtout un témoignage renouvelé de notre respect, et de notre filiale affection. Sensible à tout, Maman l'est surtout à l'expression de cet amour pour lequel elle a tout donné.

Et à cette occasion de la fête des mères, il faudra aussi penser aux mamans abandonnées, aux mamans malheureuses, à celles auxquelles personne peut-être ne pensera. A ces mamans qui ont aimé leurs petits autant que les autres mamans, mais qui ne sont pas payées de retour.

le franco

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi, à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél.: 422-0388

DIRECTEUR: Jean Patoine

REDACTEUR EN CHEF: André Collin

SECRETAIRE A LA REDACTION: Louise Tremblay

PUBLICITAIRE: Josaphat Baril

Tél.: 422-4702

Tarifs d'abonnement-
1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 1881

HEBDO DU CANADA

LETTRE OUVERTE

LA PILULE

M. le rédacteur,

Dans votre journal du 7 avril un monsieur G.B. - Je ne crois pas que ce soit une dame, - accusait "la pilule" de cet énorme débordement de maladies vénériennes à travers les pays qui se décorent du titre de civilisés.

Ce monsieur G.B. ne paraît pas se douter que, joint à l'avortement, la pilule pourra déclencher un autre désastre encore bien plus grave.

Combien d'âmes seront supprimées qu'auraient pu contribuer à l'amélioration de notre descendance ? Si la pilule avait été inventée il y a trois mille ans, où en serions-nous à présent ? Car de ceux qui ont de plus en plus haussé l'homme au-dessus de la bête, beaucoup n'étaient pas des premiers-nés. Le fameux Lamarck, précurseur de notre jeune science génétique, n'arriva que le onzième des enfants. Et parmi les grands saints, il se trouva des derniers-nés.

Ainsi privée d'une bonne partie de ses meilleurs ouvriers, la société humaine sera-t-elle capable de réparer les dégâts que lui feront subir les destructeurs ?

Notre XXème siècle est déjà, avec ses deux horribles guerres mondiales, le plus sanglant de tous les siècles. Il est aussi le plus débrouillé. Affublé d'une multitude d'idées barriolées, mal conçues, contraires, semeuses de discordes et de violence, il s'avance escorté de pollution, de hurlements sportifs, du tintamarre de ses inventions musicales ou mécaniques, et de sa quotidienne pâture de cadavres accidentés. Après ce XXème siècle nous pouvons prévoir que le siècle suivant ira s'enfoncer en semblables chemins. Il gagnera dans le domaine de la matière. Il perdra dans celui de l'esprit. Il gardera le culte généralement en vogue parmi les nations, qui est l'adoration de soi-même.

Mais nous pouvons implorer Notre Père pour qu'Il intervienne afin que dans le coeur des jeunes gens une noble révolte s'amplifie, éclate, et transfigure l'âme de notre monde.

Georges Bugnet,
Legal, Alberta.

Oui, si l'on pouvait, sans remords, assassiner tous ceux qui nous gênent, on irait loin...

Oui, mais les belles-mères on les voit et elles parlent... L'enfant, dans le sein de sa mère, on ne le voit pas, il ne proteste pas, il ne peut rien dire... Alors on se rassure en disant: "Après tout, ça n'a pas encore forme humaine... ça n'a pas d'âme... ça n'est pas vivant..."

Pourtant tout le monde sait que du moment que l'oeuf est constitué, c'est déjà lui. Faut-il attendre qu'il dise papa et maman pour décider qu'il est quelqu'un ? A ce point de vue, quelle différence y-a-til entre un foetus de trois semaines et un bébé naissant ? S'il y avait une différence réelle, pourquoi tel couple ressent-il une fausse couche comme un véritable deuil ?

Ce problème de l'avortement est véritablement dramatique. C'est un fait, et en plus, c'est fréquent. Les statistiques sont difficiles à établir, parce que c'est la plupart du temps clandestin. Cependant plusieurs pensent que le nombre d'avortements est à peu près aussi élevé que celui des naissances: on tue en un an autant d'enfants qu'on en fait naître !

De l'avis général des gynécologues, il n'y a plus de cas où le seul moyen de sauver une femme enceinte en danger soit d'interrompre la grossesse. De toute manière, peut-on accepter l'idée de tuer volontairement et directement quelqu'un de tout à fait innocent pour sauver quelqu'un d'autre ? Si oui, après le foetus, pourquoi pas les belles-mères ?

Je prends position pour la vie de l'enfant. Mais les femmes qui se font avorter ne sont pas toutes, personnellement, des criminelles conscientes. Il y a des situations angoissantes qui font perdre la tête. "Père, pardonnez-leur , car ils ne savent pas ce qu'ils font", disait le Christ mourant sur la croix en priant pour ses bourreaux.

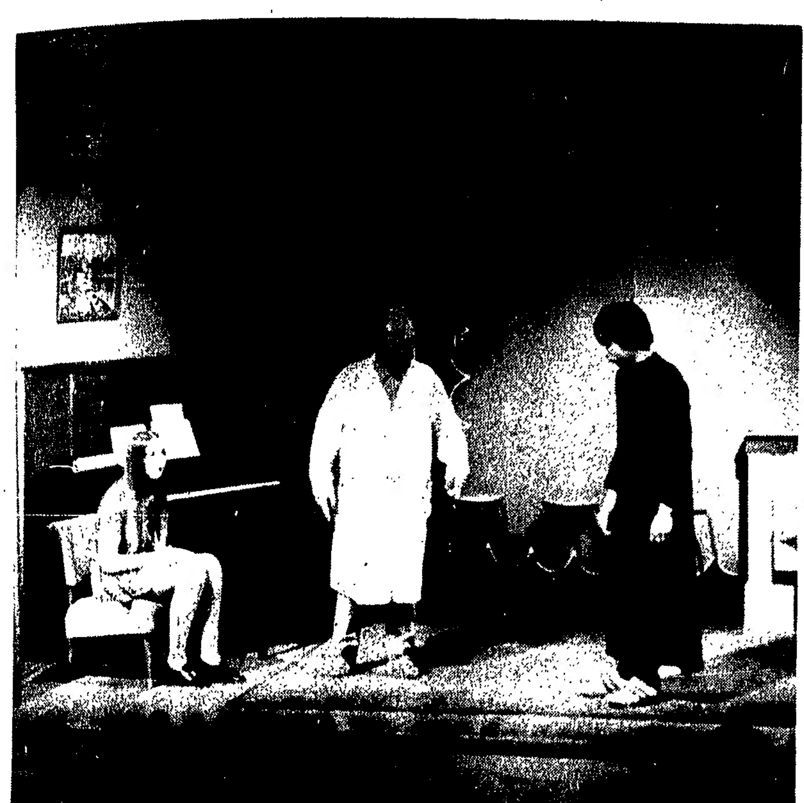
Je ne crois pas que les femmes se décident à l'avortement par plaisir. Non, elles sont contraintes par toutes sortes de raisons peut-être discutables, mais sûrement dramatiques. Il y a sûrement quelque chose qui ne tourne pas rond. Il est sûr que dans une famille évoluant normalement, le problème de l'avortement ne se pose guère. Un enfant de plus ? Un peu ennuyeux, soit, mais on se serre pour lui faire de la place et tout finit par s'arranger.

Que dire, des familles qui, déjà vivent à quatre ou cinq dans trois pièces. Nos gouvernants ont-ils une véritable politique de la famille ? Depuis quelques temps on parle de loyer à prix modique. Va-t-on bâtir selon les besoins de ces gens, où si on va les parquer dans un immeuble tous ensemble, dans des loyers déjà trop petit ?

Aussi il y a le drame de la jeune fille prise au piège, et qui sait que ses parents ne pardonneront pas. Quelle solution a-t-elle ? Pensez-vous qu'elle se fera avorter de gaîeté de coeur, qu'elle va même risquer sa vie

(suite à la page 16)

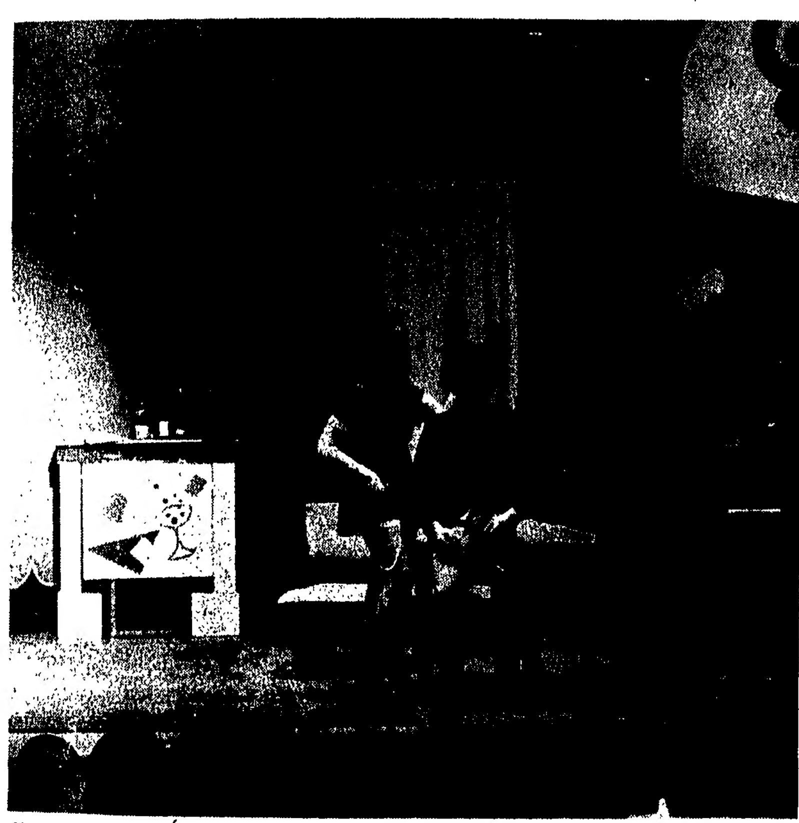
Les élèves de 10ème année de L'Ecole de Beaumont présentait "L'Auberge des morts subites"



"Qui bene amat, bene tapochat" - Célestin (G. Pariseau) adresse des reproches à Amédée (R. Magnan) sous l'oeil peiné d'Ange-Aimée (M. Goudreau).



Satan se réjouit de l'humanisation d'Amédée. Satan (V. Gobeil), l'Habitant (Alcide Magnan), l'Anglais (Robert St-Jacques), l'Intellectuel (Camille Bérubé), la Comédienne (Jacqueline LeBlanc) et Amédée (Robert Magnan).



"Veux-tu danser ?" ronronne Ange-Aimée (Monique Goudreau) au vendeur...euh, diable (Victor Gobeil).



Pendant que les quatre humains complotent avec Satan, Célestin observe et juge. V. Gobeil, A. Magnan, R. St-Jacques, C. Bérubé, J. LeBlanc, G. Pariseau.



Les comédiens avec (au premier plan) leur équipe technique: Allan Fraser, Paulette Pariseau, Priscille Goudreau (Directrice) Irène LeBlanc, Carmen Hinse, Anita Bérubé, Germaine Bérubé, Cécile Johannson, Monique Magnan, Cécile L'Heureux.

Les élèves désirent remercier le FRANCO, CHFA, CBXFT, leurs professeurs et tous ceux qui, à Beaumont, leur ont donné un si généreux coup de main... vers le Paradis !

La Constitution...

(suite de la page 3)

b) tout membre en règle et ayant 18 ans ou plus, pourra être élu comme membre du conseil général de l'Association;

c) aucune personne qui occupe une position officielle dans l'Association ne pourra être élue auditeur de l'Association;

d) les mises en nomination comme membres du conseil général devront être soumises à l'assemblée annuelle par un comité de nomination nommé par le conseil général. Des mises en nomination peuvent être également faites par les membres présents à l'assemblée annuelle à condition cependant, que les personnes ainsi mises en nomination soient présentes ou aient manifesté par écrit, leur consentement.

6. CONSEIL GENERAL

a) Le Conseil général sera formé des personnes suivantes.

1. REPRESENTANTS DES REGIONS:

Membres qui représentent les différentes régions spécifées ci-après, qui seront élues à l'assemblée annuelle mais seulement par les membres présents de chacune des régions désignées;

1) Région d'Edmonton: 12 membres choisis parmi les membres de la ville d'Edmonton et les régions de St-Albert, Beaumont, Fort Saskatchewan, Lamoureux et les autres endroits adjacents.

2) Région de Morinville-Legal: 2 membres des régions de Morinville, Legal, Vimy, Picardville et autres endroits adjacents.

3) Région du Lac-la-Biche - Plamondon: 1 membre des régions du Lac-la-Biche, Plamondon, Atmor, Normandeau, Grandin, Gourin, Venice et autres endroits adjacents.

4) Région de St-Paul: 3 membres des régions de Brosseau, Lafond, St-Paul, St-Edouard, St-Vincent, Thérien, Mallaig, Ste-Lina et autres endroits adjacents.

5) Région de Bonnyville: 3 membres des régions de Bonnyville, La Corey, Fort Kent, Grand Centre et Cold Lake et les endroits adjacents.

6) Région de la Rivière-la-Paix; 6 membres des régions de McLennan, Donnely, Falher, Girouxville, Guy, Jean-Côté, Tangente, Eaglesham, Peace River, Spirit River, Marie-Reine, St-Isidore et autres endroits adjacents.

7) Région de Calgary: 2 membres de la ville de Calgary et de toute la région du sud de la province.

8) Au cas où une région ne parviendrait pas à élire le nombre de membres qui lui est alloué, (ou au cas où une vacance se produirait dans une région après l'élection faite à l'assemblée annuelle), le conseil général choisira lui-même un membre de cette région.

II. REPRESENTANTS DE GROUPES OU INSTITUTIONS

Ce sont des personnes qui représentent des groupes organisés ou des institutions approuvées par le conseil général qui en fixera le nombre.

III. MEMBRES "EX OFFICIO"

Le président sortant de charge et le président ou un représentant de tout groupe organisé en conformité avec la section 12 des présents statuts.

IV. MEMBRES HONORAIRES

Tous les anciens présidents qui n'auront pas été élus membres du conseil seront nommés membres honoraires, ainsi que toutes autres personnes que le conseil pourrait choisir comme membres honoraires. Les membres honoraires peuvent assister à toutes les assemblées du conseil général et prendre part aux discussions, mais ils n'auront pas droit de vote.

b) à chacune des élections, les membres sortant de charge du conseil général, peuvent être rééligibles;

c) en moins de deux semaines après la tenue d'une assemblée annuelle, le conseil général doit tenir une assemblée au cours de laquelle il élira, parmi ses membres, un président, deux vice-présidents, un secrétaire et un trésorier, ainsi que tout autre officier que le conseil jugera nécessaire;

d) le conseil général dirigera et surveillera l'administration de l'Association et il pourra exercer tous les pouvrois de l'Association qui ne requièrent pas l'autorité d'une assemblée générale;

e) le conseil général peut nommer tout autre officier qu'il jugera nécessaire pour la bonne marche des affaires de l'Association, définir ses responsabilités et fixer sa rénumération;

g) au cas où il surviendrait une vacance dans les rangs du conseil général, les membres de ce conseil pourront nommer un membre de l'Association comme nouveau membre du conseil général et ce nouveau membre demeurera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des membres de l'Association;

h) le conseil général doit tenir des assemblées régulières aux dates et aux endroits qu'il fixera périodiquement;

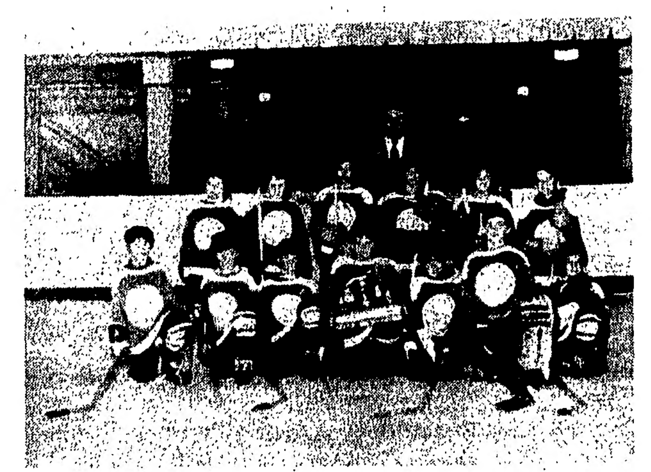
i) le président du conseil général doit convoquer une assemblée spéciale de ce conseil à la suite d'une demande écrite faite par la majorité des membres du conseil, et le secrétaire doit, au moins cinq jours avant la tenue d'une telle assemblée, envoyer à chaque membre du conseil, une convocation contenant la date, l'heure, l'endroit et le but de cette assemblée, cependant, si tous les membres du conseil sont présents à l'assemblée au cours de laquelle une telle réunion spéciale a été décidée, il ne sera pas nécessaire qu'une lettre de convocation soit envoyée;

j) le président du conseil général peut voter sur toute question mise au vote mais après avoir voté une fois, il n'aura pas droit à un vote décisif advenant le cas où le vote soit égal. Advenant le cas où une proposition n'obtiendrait pas une majorité, alors cette proposition sera déclarée renversée;

k) si un membre du conseil général n'assiste par à trois assemblées consécutives du conseil auxquelles il a été dûment invité, il sera suspendu à moins qu'il puisse légitimer ses absences par des explications satisfaisantes aux autres membres du conseil. A la suite d'une telle suspension, un autre membre sera nommé pour le remplacer au conseil général;

l) à l'assemblée du conseil général qui précédera l'assemblée annuelle, les membres devront adopter un rapport couvrant toutes les activités pour les douze mois précédents, et ce rapport sera présenté aux membres lors de l'assemblée annuelle;

m) à toute assemblée régulières ou spéciale du conseil de direction, douze membres constitueront le quorum pour la marche générale des affaires; à supposer que les membres présents ne soient pas assez nombreux pour former le quorum, ils doivent ajourner jusqu'à ce que le quorum soit atteint.



le "LITTLE RICHARD HOCKEY LEAGUE" a complété sa saison en remportant le championat de la ville avec le "Rio Terrace Richards" de la zone centrale. De gauche à droite sur la photo: 1ère rangée: Glen McAthey, Phil Martins, Dave Lillycrop, John Reid (capitaine), Eric Thurston, Brian Wolfman et Tye Patterson. 2ème rangée: Greg Andrews, Neil Zambik, Brad Wood, Don Campbell, Robbie Appleton et Drew Luxton. L'entraîneur Ernie Reid ne paraît pas sur la photo. Bil Zambik, gérant. Les Richards de Rio Terrace sont appuyés par Melton Real Estate, agent d'immeubles, un de nos annonceurs.

LE VOISINAGE

À FALHER

M. et Mme. Jos Laflamme et leurs deux enfants Claire et Paul sont revenus d'un voyage de Waskatineau où ils ont visité leur gendre et fille, M. et Mme. Tom Pawlik . De là ils se sont rendus à Cold Lake voir leur fille Cécile; ils ont également visité grand Centre, Bonnyville. Ils sont revenus enchanté de leur voyage.

Naissances

A M. et Mme. Denis Rivard est née une fille Lorraine-Gisèle. Parrain et marraine: M. et Mme. Paul Belzile de Marie-Reine.

A M. et Mme. Omer Laflamme, est née une fille, Line-Lauréanne. Parrain, M. Richard Guénette. Marraine, Maryline Laflamme.

A M. et Mme. Henri Gervais, est née une fille, Lise. Parrain et marraine, M. et Mme. Stephanus Soucy.

A M. et Mme. Munstermann, est née une fille, Cheryl. M. et Mme. Simon Dallaire, remplacés par M. et Mme. Gérard Gaudreault.

Félicitations à M. et Mme. Gérard R. Bouchard à l'occasion de la naissance d'une fille le 29 avril.

Samedi le 24 avril était baptisé Ian Frank, enfant de M. et Mme. Frank Gruber (Denise Requier). Parrain et marraine, M. et Mme. Marcel Durand (pierrette Requier) oncle et tante de l'enfant.

Plusieurs visages familiers étaient parmi nous à l'occasion de Pâques. Il y avait le Capitaine et madame Pariseau, leur fils Michel et une amie de la famille, tous d'Ottawa; Arthur Croteau de Bonnyville, M. et Mme. Lionel Croteau de Fort Kent, Mme. Roland Raby et ses trois enfants, M. et Mme. Al Chinelor et leur bébé, la famille Roland Boucher ainsi que M. et Mme. Pierre Mollar tous d'Edmonton.

Lundi le 12 avril, une cinquantaine de parents et amis se rendaient à l'église afin d'assister à une cérémonie très symbolique et impressionnante. Il s'agissait du baptême de Joseph-arthur-Pierre enfant de M. et Mme. Gérard Fillion (Noëlla Croteau). Pierre fut baptisé par son oncle le Rév. père Elphège Fillion.

Félicitations aux heureux parents !

A MARIE-REINE

Le jour de Pâques cinq petits recevaient la sainte communion pour la première fois, ce sont: Joanne Rodrigue, Lucille Pearson, Lucienne Ouellette, Edithe Tremblay et Serge Peldneault.

Nos malades sont à peu près tous revenus dans leur foyer, ce sont: MM. Ernest Lepage et Fernand Lambert qui ont subi chacun une intervention chirurgicale à Edmonton et M. Jules Chabot qui fut hospitalisé à Peace River quelques jours, il reste Daniel Lepage qui est toujours à l'hôpital de l'université à Edmonton. A tous ces malades nous souhaitons un complet retour à la santé.

Mme. Alphonse Martineau est présentement à l'hôpital à Edmonton. Mme. Placide Gervais, Mme. Angèle Knox, Mme. Damase Martineau, Mme. Adélaide Sasseville, Mme. Gérard Labbé, Mme. Florida Briand, Mme. Pauline St-Pierre Mme. Mireille Delage, et M. Fernand Chailler, sont à l'hôpital de McLennan.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous ces malades.

A DONNELLY

Notre curé, M. l'abbé Dubé est présentement dans l'Est. Nous lui souhaiton un bon voyage de retour, qui doit être sous peu.

Madame Gérard Dufour et ses enfants de Spirit River sont venus passés une semaine chez Mme. Blanche Forcier.

M. Denis Forcier de Val Cartier, P. Q. était parmi les siens dernièrement. Puis Denis devait se rendre à Vancouver avant de reprendre son travail dans la belle province

DÉCÈS

Mercredi le 28 avril à 10h.00 avait lieu le service funèbre pour Mlle. Réjeanne Arseneault, âgée de 31 ans décédée à Edmonton. Le service fut chanté par le curé de High Level: le père Lemerise assisté de notre curé le père Huguerre. Elle laisse dans le deuil sa mère: Mme. Jeanne Arseneault de High Level; ses soeurs: Mme. Elvine Boulet, Mme. Rose-Amande Blais, Mme. Gaétane Blackburn, Mme. Jacinthe Gervais, Mlles. Paulette et Suzanne Arseneault. Ses frères: Paul, Clément, Auguste, Gérald et Réal.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le 18 avril décédait Mme. Rose Gervais à l'âge de 82 ans et 10 mois. Elle laisse dans le deuil, cinq garçons et trois filles; Frédérick, Gaston, Joffre, Armand, et Placide, Mme. Rachelle Lycan, Mme. Rita Gentil, et Mme. Claudia St-Pierre, 34 petits-enfants et 23 arrières-petits enfants, deux soeurs, Mme. Corinne Bougie et Mme. Aurore Boulanger, tous deux de Montréal. Le service funèbre fut chanté par les pères Richer, Furenne et Lavigne.

Le chant a été interprété par le père Goyette, soeur Gertrude et Michel Gervais. Servaient la messe, Guy St-Pierre, Luc Gervais, Max Gervais, David et Daniel Gervais.

Les porteurs étaient MM. Roland Rouleau, Adrien Trudeau, Donald Gervais, Normand et Gilbert Gervais et Fernand Morin. La croix était portée par Daniel St-Pierre.

Mesdames Paul Comeau, Alcide Thibeault, Adélard Ouellette, Jeanne Garant, Mme. George Maure et Jeanne Turcotte ont assisté au service.

La famille Gervais remercie sincèrement tous ceux ou celles qui leur ont témoigné leur sympathie dans l'épreuve.

Mariages

Samedi le 17 avril avait lieu en l'église Ste-Anne de Falher, le mariage de M. Emile Lacourcière à Mlle. Marie Labbé. Le père Richer bénit leur union et chanta la messe.

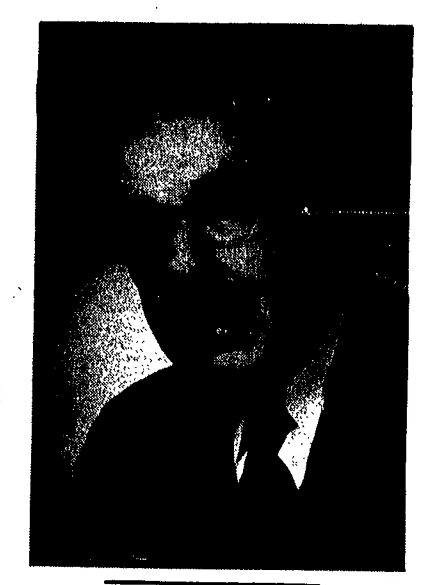
Les chants furent exécutés par Mlles Lise Guénette, Marcotte et M. Michel Gervais était à l'orgue.

Mlle. Suzanne Lacourcière agissait comme fille d'honneur; elle était accompagnée de M. René Russell. Après la cérémonie religieuse, les invités se sont rendus à l'hôtel de Falher pour le banquet.

M. et Mme. Paul Arsenault de Hihg Level étaient présents pour la circonstance.

Les nouveaux époux résideront à Falher. Nous adressons nos meilleurs voeux de bonheur à ce jeune couple.

Visite de M. Omer Lemieux



Né à Embrun, Ontario le 28 octobre 1900, M. Omer Lemieux a fait ses études à l'université de Toronto où il obtenait en 1926 le baccalauréat en science agricole et la maîtrise en économique avec spécialisation en statistique en 1928. En 1942, l'université d'Ottawa lui décernait le doctorat en histoire et en démographie.

D'abord professeur au Collège d'agriculture de Guelph, Ontario, M. Lemieux entra au service du Bureau fédéral de la statistique en 1930 où il occupa le poste de directeur adjoint du recensement d'agriculture. En 1945, il fut nommé directeur de la division du recensement. A ce titre, il dirigea les recensements nationaux de 1941, 1951 et 1961 et les mini-recensements de 1946 et 1956.

Depuis 1962, M. Lemieux est au service des Nations-Unies et à titre de conseiller en recensement il a oeuvré dans divers pays dont la Colombie, le Pérou, la Zambie et Samoa. Il a également fait partie du comité qui s'est réuni à Rome en 1964 pour préparer le recensement mondial de l'agriculture de 1970.

Monsieur Lemieux sera à Edmonton les 13 et 14 mai et il désire rencontrer le plus de francophones possible.

Le Chapelet à la radio

Certains esprits contestataires ou soit disant avangardistes discuteront probablement encore longtemps sur les avantages et les mérites de la récitation du Chapelet. Il n'en reste pas moins un fait certain: c'est que nos populations demeurent profondément attachées à cette pratique religieuse. Nous en trouvons une preuve indéniable dans la popularité du programme "Le Chapelet à la radio" qui passe sur les ondes de CHFA tous les jours depuis 17 années.

Une coutume, qui sans s'être encore généralisée, semble en voie de devenir populaire, c'est celle de commander un chapelet à la radio à l'occasion d'un anniversaire ou d'un deuil. C'est là un acte de charité très méritoire.

Parlant de mérite, je m'en voudrais de passer sous silence, les mérites accumulés par M. Joseph Nadeau qui depuis dix-sept ans est l'animateur infatigable de la récitation du chapelet à la radio. L'ami Jos. a certainement droit à toute notre admiration.

Jean Patoine.

La Cabane à sucre remporte un succès



M. Jean Patenaude a interviewé plusieurs personnes pour Radio-Canada. Nous reconnaissons de gauche à droite: M. Adrien Côté, J. Patenaude, Viateur Audy, président de l'ACFA d'Edmonton,



Iréné Turcotte, maître sucrier; général de l'ACFA;



Rien de mieux que ce bon souper aux fèves au lard et aux crèpes trempées de sirop d'érable !



On s'y prend jeune...Oh que c'est bon !



On circulait, on dansait, on s'amusait à la Cabane à sucre.



L'un peut enseigner à l'autre

Jules Van Brabant, président



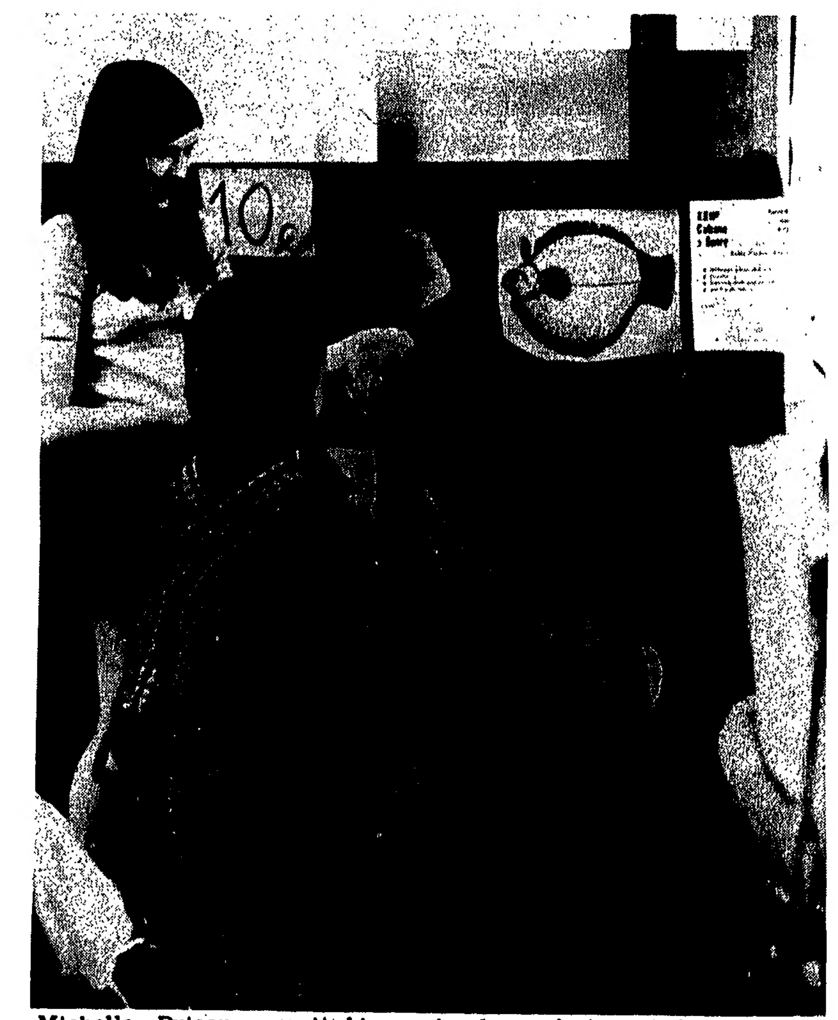
le maire Ivor Dent,



le Consul de France M. Hulen.



Ralph Magrath, chef cuisinier servait de ses bonne "binnes" !



Michelle Duteau prenait bien soin des enfants qui faisaient de la pêche.



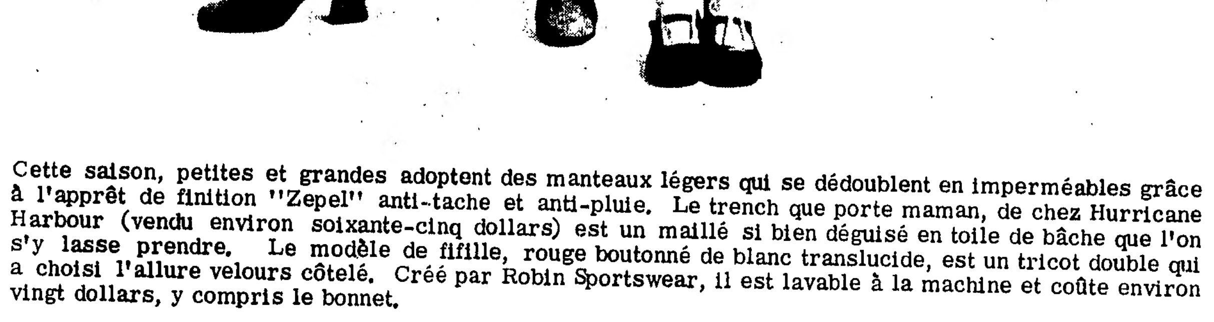
On s'avait comment s'amuser !



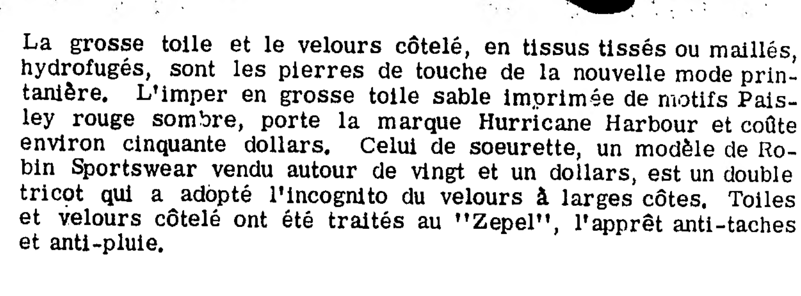
C'était le temps de se sucrer le bec !

-Féminités-





Cette saison, petites et grandes adoptent des manteaux légers qui se dédoublent en imperméables grâce à l'apprêt de finition "Zepel" anti-tache et anti-pluie. Le trench que porte maman, de chez Hurricane Harbour (vendu environ soixante-cinq dollars) est un maillé si bien déguisé en toile de bâche que l'on s'y lasse prendre. Le modèle de fifille, rouge boutonné de blanc translucide, est un tricot double qui a choisi l'allure velours côtelé. Créé par Robin Sportswear, il est lavable à la machine et coûte environ vingt dollars, y compris le bonnet.



La grosse toile et le velours côtelé, en tissus tissés ou maillés, hydrofugés, sont les pierres de touche de la nouvelle mode printanière. L'imper en grosse toile sable imprimée de motifs Paisley rouge sombre, porte la marque Hurricane Harbour et coûte environ cinquante dollars. Celui de soeurette, un modèle de Robin Sportswear vendu autour de vingt et un dollars, est un double tricot qui a adopté l'incognito du velours à larges côtes. Toiles et velours côtelé ont été traités au "Zepel", l'apprêt anti-taches et anti-pluie.

Le denim, la grosse toile et les nouveaux maillés font la mode-printemps

Cette année, le printemps amène une mode particulièrement tentante par sa fraîcheur et son dynamisme, grâce aux nouveaux emplois trouvés pour les chers vieux tissus tissés, et grâce aux derniers nés de ces tissus maillés si attirants.

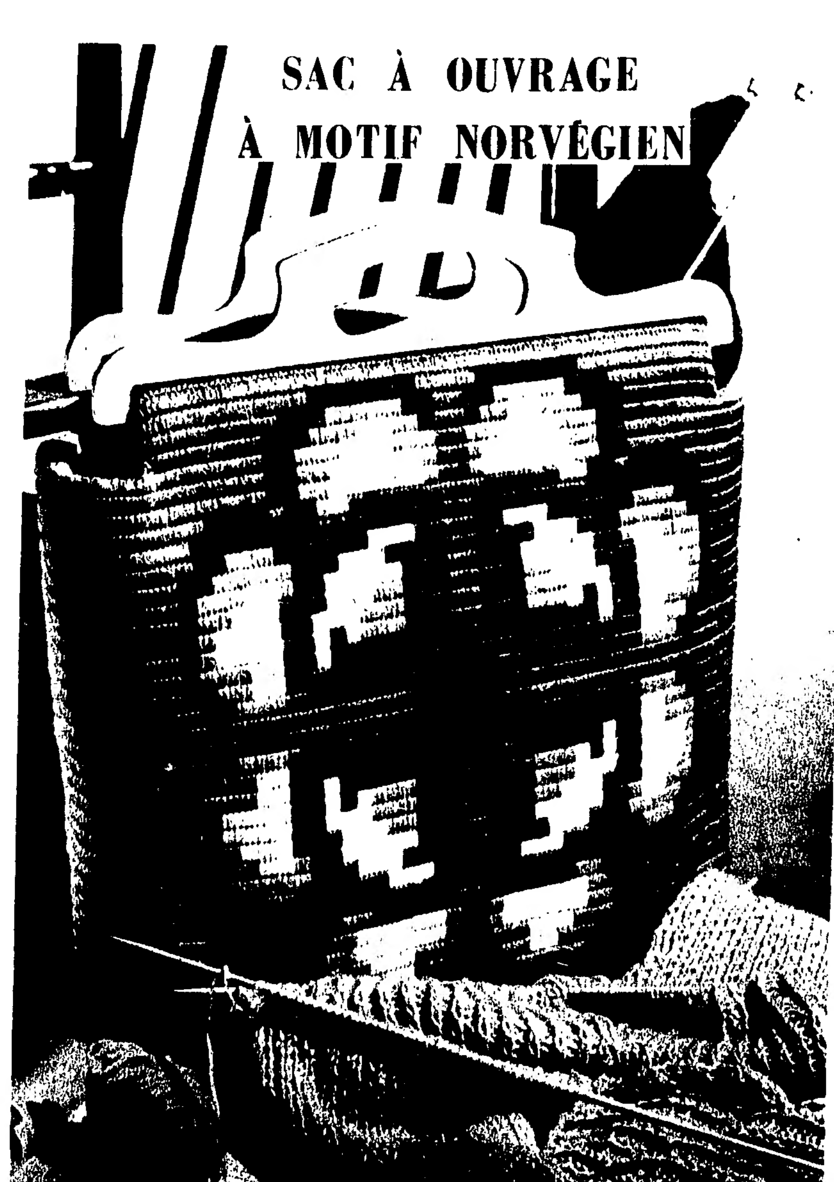
Du côté des tissés, le denim et la grosse toile éclipsent tous les autres. Les modélistes ont fini par s'apercevoir que la jeunesse vivait en jeans de denim et les usait jusqu'à la corde. Alors le denim est entré dans leurs plant-vêtements, et les plus jolis petits manteaux de la saison sont en denim. De préférence en denim bleu tradition.

Gansés et décorés avec grande fantaisie. Souvent façonnés dans un style qui évoque les cow-boys, premiers grands usagers du denim.

Quant à la grosse toile, genre tente ou bâche, elle est fréquemment interprétée en tenues que ne désavoueraient pas les vétérans de la campagne du proche-orient pendant la guerre 1914-18... épaulettes, poches appliquées, additions de cuir aux épaules et en ceinture-cartouchière.. Les tons sablonneux du désert achèvent l'illusion. Mais parfois, ce style saharienne voyage jusqu'au Cachemire pour s'habiller de motifs Paisley.

Les maillés, eux, ont choisi l'effet de surprise pour leur offensive printannière. Ils imitent si bien le velours côtelé, la suédine, le velours, le chenillé et même le denim, qu'on les désigne par ces noms, oubliant qu'ils sont en réalité des tricots. Ils se sentent alors doucement vengés.

Mais en tissés tissés ou en tissés maillés, nombre de vêtements abordent le printemps avec un esprit pratique. Ils se sont préparés à affronter les averses et les éclaboussures de boue, ainsi que bien d'autres taches, par la vertu d'un apprêt de finition moderne, le "Zepel", anti-pluie et anti-taches.



Si vous désirez recevoir ce patron en français, écrivez à: PATRONS DU FRANCO, 10010 - 109e rue, Edmonton 14. N'oubliez pas d'ajouter une lettre affranchie à votre nom et dix sous.

BOUSTIFAILLE

Un dessert prestigieux



Si vous désirez offrir un dessert vraiment prestigieux pour un repas servi dans une ambiance romantique, à la lumière des chandelles, essayez cette recette du "Bavarois au chocolat", délicieux dessert français traditionnel.

Nous avons simplifié la recette classique, donc n'imaginez pas qu'il faudrait le talent d'un chef français pour la réaliser. Pour obtenir un bavarois léger et velouté, sans trop de complications, vous n'avez qu'à incorporer de la garniture fouettée, préparée à un mélange onctueux de pouding et garniture pour tarte à la vanille, de chocolat à cuire sucré et de café instantané.

Et cette recette offre encore un avantage -- vous pouvez la préparer dans un bol en verre, car il ne faut pas nécessairement un moule démontable. Le bol constitue un moule parfait pour cette recette et le résultat est sensationnel -- superbe à voir, délicieux à savourer ! Vos convives pourront ainsi contempler à loisir votre chef-d'oeuvre avant de le déguster !

Bavarois au chocolat aux doigts de dame

1 paquet (format de 6 portions) de pouding et garniture pour tarte à la vanille
2 c. à thé de café instantané
1-1/2 c. à thé de gélatine non aromatisée
2 tasses de lait
4 oz. de chocolat à cuire sucré, brisé en morceaux
1 enveloppe de mélange pour garniture à desserts
12 doigts de dame doubles, fendus en deux

Dans une casserole, mélanger le mélange à pouding, le café instantané et la gélatine. Ajouter le lait. Bien remuer. Faire cuire à feu moyen, en remuant, jusqu'à ce que le mélange en vienne à ébullition à gros bouillons. Retirer du feu; ajouter le chocolat et remuer jusqu'à mélange homogène. Laisser complètement refroidir, en remuant de temps en temps. Puis, battre jusqu'à consistence lisse. Préparer le mélange pour garniture à desserts selon les instructions données sur le paquet; en incorporer 1-1/2 tasse dans le mélange du pouding. Verser 1/2 tasse de la garniture dans un bol ou dans un moule rond cannelé de 1-1/2 pinte. Tapisser les parois du bol avec des doigts de dame placés côte à côte de façon qu'il se touchent. Avec une cuiller, y verser la garniture qui reste. Garnir avec les doigts de dame qui restent. Mettre au réfrigérateur jusqu'à ce que le mélange soit pris-- au moins 3 heures. Plonger le bol dans de l'eau tiède. Détacher les doigts de dame cu bol. Démouler. Garnir avec la garniture qui reste. (Donne 6 à 8 portions). Bon appétit!

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

DIVISION DE L'INFORMATION
OTTAWA

Qu'y a-t-il sous la coquille?

Attention ! ...Attention !...Les oeufs font les manchettes ces jours-ci. Ils sont abondants et se vendent à prix avantageux. C'est merveilleux non seulement pour le budget mais aussi pour la confection de desserts légers et printaniers. Les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada aimeraient glisser des renseignements que vous trouverez sûrement bien utiles:

UN PEU PARTOUT

Utiliser les oeufs dans les sauces et poudings. Substituer 1 oeuf entier ou 2 jaunes à 1c. à table de farine ou 1 1/2c. à thé d'amidon de maïs. Réchauffer l'oeuf battu dans un peu de sauce puis incorporer au reste de la préparation.

Utiliser les jaunes d'oeufs dans les crèmes prises, sauces à salades, sauces, bouillons à la reine, crème glacée, garnitures de tarte ou pains de viande. Remplacer 1 oeuf entier par 2 jaunes.

Utiliser les blancs d'oeufs dans les glaces, mousses, desserts en gelée, meringues, sorbets ou gâteaux des anges.

ACHAT

Catégorie A
Grosseur Extra gros
Grosseur gros
Grosseur moyens
Grosseur petits
Grosseur "Pee wee"

Les oeufs sont vendus par catégories dans toutes les provinces. Dans les magasins de détail, les cartons et les étalages en vrac doivent porter la marque de catégorie et la grosseur (Catégorie A) Canada Catégorie A- Coque intacte, propre et de forme à peu près normale. Le jaune rond et assez bien centré, est entouré de blanc épais. Chez les détaillants, la plupart des oeufs appartiennent à cette catégorie.

Canada Catégorie B- Coque intacte, raisonnablement propre. Le blanc n'est pas aussi ferme que celui de la catégorie A. Chaque oeuf pèse au moins 1 3/4 once.

Canada Catégorie C et Canada Catégorie Fêlés - Employés surtout dans les préparations commerciales d'oeufs congelés. Le poids n'est pas spécifié.

ENTREPOSAGE

N'acheter que des oeufs réfrigérés. Puisque les oeufs se détériorent rapidement à la température de la pièce, les réfrigérer, pointe en bas, le plus tôt possible après l'achat. Entreposer les oeufs loin des aliments à odeur forte.

Réfrigérer les jaunes ou les blancs qui restent dans un contenant hermétiquement fermé. Ajouter un peu d'eau aux jaunes. Les blancs se conservent 1 semaine, les jaunes 2 à 3 jours.

Comment et quand cueillir les fleurs?



C'est en allant de bonne heure au jardin cueillir les fleurs, indique l'ouvrage L'ART DU BOUQUET (Collection Poche Couleurs Larousse), que vous aurez le plus de chances de les voir s'ouvrir, avant qu'elles n'aient reçu la visite des abeilles. Après une longue nuit fraîche, les tiges sont gonflées et les cellules gorgées d'eau.

On dit que les roses durent plus longtemps par temps ensoleillé lorsqu'on les coupe à midi. Si on cueille les roses encore trop en boutons, les pétales ne se développeront jamais convenablement. Le calice qui les recouvre et les protège au début doit s'écarter. Il est donc sage d'attendre qu'un pétale au moins ne soit séparé de l'ensemble. Beaucoup de marguerites absorbent mal l'eau si elles n'ont pas été coupées à la bonne période. Les fleurons périphériques doivent être épanouis alors que ceux qui forment le "coeur" ne sont pas encore à maturité.

On peut cueillir presque toutes les fleurs bulbeuses en boutons dès que la couleur apparaît. Si vous voulez que le bulbe donne des fleurs l'année suivante, coupez la tige le plus court possible ou, en cas de tige lisse comme le narcisse, laisser le maximum de feuilles. Ne prendre qu'une ou deux fleurs sur chaque pied. Quand les boutons de narcisse se recouvrent, ils sont à point. Quant aux lis, ils doivent tout juste commencer à s'ouvrir. Certaines personnes ôtent les anthènes porteuses de pollen dès que les pétales s'écartent. On peut couper les rhododendrons sitôt que les boutons deviennent gluants, et les arbustes qui fleurissent de bonne heure, en début d'année par temps humide.

Le Français, notre



langue



Docteur Pierre A.R. Monod

En arrivant au bureau ce matin, j'ai rencontré Valérie qui avait l'air de fort mauvaise humeur. "Alors, qu'est-ce qui ne va pas ?" lui ai-je demandé ! "Oh, c'est mon patron qui trouve toujours des fautes dans ce que j'écris." m'a-t-elle répondu. "Je t'assure qu'il m'achale, celui-là."

ACHALER

Bien sûr, quand on est secrétaire, c'est vexant de devoir refaire des lettres mais je n'ai pas voulu lui faire remarquer que si elle était le patron... Alors je lui ai dit: "Tu vois, par exemple, ce verbe "achaler" que nous avons l'habitude d'employer, qui exprime si bien ce que nous voulons dire, eh bien, il n'existe pas en français; il n'a jamais dépassé le stade du patois normand et n'est jamais entré dans la langue française. Je comprends qu'il te serait difficile de t'en passer mais tu dois savoir que tu ne peux en tout cas pas l'utiliser dans une lettre commerciale." Valérie a paru toute étonnée et puisqu'elle n'était plus "achalée", j'en ai profité pour lui dire qu'elle pourrait peut-être utiliser plutôt "contrarier, enerver, agacer, impatienter". Elle n'a pas paru convaincue mais, si j'en avais parlé à son patron, il aurait sans doute été d'accord.

PAYER EN ACOMPTE

Valérie n'aimait pas avoir tort ni avec moi, ni avec son patron. Elle avait écrit: "Nous avons porté à votre crédit la somme de vingt dollars, payée en acompte sur votre dette." "Mon patron a rayé le mon "en". Pourquoi ?" Notre pauvre amie était en train de confondre plusieurs formes; "payer en acompte sur..." n'existe pas. Il faut écrire: "payer une somme à compte sur" ou "payer un acompte de...sur...", ce qui signifie "payer une somme en déduction de "ou" pour diminuer la valeur de...". La phrase de Valérie aurait dû être: "... la somme de vingt dollars payée à compte sur..." ou "l'acompte de vingt dollars payé sur...". Mais quand on se souvient que pour mettre de l'argent à la banque, on le met "en compte" ou "sur son compte"', il faut bien avouer qu'on peut pardonner son erreur à Valérie.

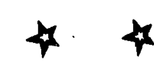
A VENDRE D'OCCASION

Tandis que je disais au revoir à Valérie, une de ses collègues est arrivée, lui disant: "Tu viendras bien avec moi, après le bureau, voir des meubles de seconde main ?" Je n'ai pu m'empêcher de lui faire remarquer que "de seconde main" ne voulait rien dire, que ce n'était que l'exacte traduction de "second hand". Si l'on veut acheter un objet qui n'est plus neuf, donc qui est moins cher, on va dans un magasin qui vend "des occasions" et on cherche quelque chose "d'occasion". C'est pourquoi Valérie, toute heureuse de constater qu'elle n'était pas seule à faire des erreurs, lui a répondu avec le sourire: "Pourquoi pas ? j'aime toujours aller dans des magasins d'occasions. Si l'occasion se présente, j'achèterai quelque chose, moi aussi."

Et moi aussi, j'avais trouvé l'occasion, celle de quitter Valérie et ses difficultés et je suis parti en courant.

Happening...

(Suite de la page 15)



Dimanche

8h.00	lever et déjeuner
9h.00	ateliers
10h.40	café
11h.00	préparation du "happening"
12h.30	diner
13h.30	"happening culturel"
18h.00	souper
20h.00	plénière
22h.30	café- clôture, départ pour certains
24h.00	coucher

Les Ateliers de Créativité

Tous les ateliers offerts, ne demande aucun préparatif spécial. Chacun vient avec le petit baggage qu'il possède depuis sa naissance. "Vous suivrez votre intuition, votre goût, votre accomplissement. Dans votre atelier, vous vivrez une démarche intensive: l'animateur vous aidera à passer de l'exercice à l'improvisation libre, puis de là à l'oeuvre organisée et conquise à trouver votre ton, votre style, à approfondir votre perception du medium et votre capacité de vous en servir."

Expression musique

Aucune connaissance de la gamme ou des notes est nécessaire, les instruments dont vous vous servirez seront bout de bois, cuillère, chaudrons, et aucun autre item avec lequel on peut faire du tapage. L'animateur vous aidera à faire de la musique avec les objets mentionnés plus haut.

Arts plastiques

L'expression visuelle ne s'apprend pas, il suffit de s'exprimer. Pour la plupart vous commencez à zéro, et au fur et à mesure que vous passez votre pinceau sur la toile, vous transformerez le monde qui vous entoure. Les ressources, qui existent déjà chez vous et que vous n'avez jamais tenté de les exploiter, vous les utiliserez en atelier avec le pinceau, les couleurs, la glaise etc....

Expression corporelle

La danse et les mouvements que vous faites présentement dans vos danses modernes, vous pourrez leur donner une signification. Votre rythme, vos ébats, tous comptent pour quelque chose dans l'expression corporelle. Vous avez un message à transmettre, et l'expression corporelle est un moyen de faire passer votre message.

Demande de participation pour
Le "Happening Culturel
à
Bonnyville

Nom: ______________________

Sexe: ____________ Région: ____________

Grade: ____________ Ecole: ____________

Age: ____________

Signature des parents:

____

Ateliers: indiquez votre premier et deuxieme choix:

________ expression corporel

________ expression musique

________ arts plastique

VOIR ET ECOUTER

télévision

Horaire à CBXFT

samedi

3h 15
Le golf et ses étoiles
4h 00
Lassie
5h 00
Tour de terre
5h 30
Joe 90
6h 00
Prenez le volan
6h 30
L'âge de fer
7h 30
Frank Pourcel
8h 00

Le Temple de l'éléphant blanc (Sandok, il Maciste della giungla). Film d'aventures réalisé par Umberto Lenzi, avec Sean Flynn, Marie Versini et Mimmo Palmara. La fille du gouverneur du Sikkim est enlevée par les partisans d'un culte secret qui ont leur temple dans le territoire voisin de Jaipur. Les Anglais n'ayant aucune autorité dans cet Etat, un jeune officier se prête à un simulacre de dégradation puis s'enfuit à Jaipur. (It.-fr. 64).

9h 30
Malican Père et Fils
10h 00
Téléjournal
10h 30
Pierre-Jean-Jacques
11h 00
CINEMA

Il ne faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages. Film réalisé par Michel Audiard, avec Françoise Rosay et Bernard Blier. Une jeune femme a eu vent qu'un homme a réussi un coup d'un milliard en lingots d'or. Elle refile le tuyau à un ami qui se les approprie, puis à un autre, mais qui refuse de partager avec elle. (Fr.).

dimanche

3h 00
Cinquième dimension
4h 00
Le monde en liberté
4h 30
Le français d'aujourd'hui
5h 00
D'hier à demain
6h 00
Invitation au loisir
6h 30
Quelle Famille
7h 00
Zoom
"One-man show" avec
SERGE REGGIANI
8h 00
Un monsieur de compagnie
Olympiade de la mode
10h 00
Téléjournal
10h 30
Dossiers
11h 00
CINEMA

Nous n'irons plus au bois. Drame de guerre réalisé par Georges Dumoulin, avec Marie-France Pisier, Siegfried Rauch, Richard Leduc et Jacques Higelin. A la fin de la guerre, un officier et des soldats allemands se livrent à un groupe de résistants. Ils sont prêts à faire profiter les Français de leurs connaissances sur les positions allemandes et s'offrent même à faire le coup de feu avec eux. (Fr. 68).

lundi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris Verte
4h 15
La Boîte
5h 15
Daktari
6h 15
Oui ou non
Jeu questionnaire
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Téléjournal
9h 30
Format 30
10h 00
Mont-Joye
10h 30
A la seconde
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINEMA

Autopsie d'un crime. Policier de Ricardo Blasco, avec Francisco Rabal, Danielle Godet, Félix Defauce et Gisia Paradis. Un passionné du jeu garde son amitié à son ex-fiancée. Celle-ci exige la restitution d'un collier qu'elle lui avait remis pour le mettre en gage. (All.).

Mardi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Perdus dans l'espace
6h 15
Ni oui ni non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Téléjournal
9h 30
Moi et l'autre
10h 00
Paradis Terrestre
10h 30
Rue des Pignons
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINE-CLUB

L'Inconnu de Shandigor. Film d'espionnage réalisé par Jean-Louis Roy. Avec Marie-France Boyer, Daniel Emilfork, Jacques Dufilho, Howard Vernon et Ben Carruthers. Un professeur vient d'inventer un appareil capable de neutraliser les engins atomiques. Trois groupes d'espions rivalisent pour s'emparer des plans de l'invention et font l'assaut de sa villa. La fille du savant, excédée par le climat de la maison, s'enfuit pour rejoindre un jeune homme.

mercredi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Walt Disney
6h 15
Oui ou non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Téléjournal
9h 30
Format 30
10h 00
S'il-vous-plaît, jouez-moi
la fin du monde.
10h 30
Le roman de la science
11h 00
Jean et gens
11h 15
CINE-NUIT

Le Silence de la colère (The Angry Silence). Drame social réalisé par Guy Green avec Richard Attenborough, Pier Angeli et Michael Craig. Un agitateur s'amène dans une usine d'une petite ville d'Angleterre, noyaute le comité d'un syndicat et déclenche une grève. Un petit nombre d'ouvriers refusent de cesser le travail, parmi lesquels un homme dont la femme attend un troisième enfant. (Prix de l'OCIC, Berlin 1960).

jeudi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Au pays des géants
6h 15
Ni oui ni non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Téléjournal
9h 30
6ormat 30
10h 00
Malican Père et Fils
10h 30
Cent Mille Chansons

Jean-Pierre Ferland chante des extraits de son disque «jaune». Du Musée de la province, à Québec. Il chante: «Quand on aime on a toujours vingt ans», «Le Petit Roi», «Qu'êtes-vous devenues, mes femmes?» «T'appelles ça vivre, toi Joe?», «Ya des jours», «God Is an American».
Il est accompagné de ses musiciens. Animateur: Richard Joubert. Direction musicale: Gilles Breton. Réalisation: François Provencher.

11h 00
Jean et gens
11h 15
CINEMA



Ordres de tuer (Orders to Kill). Drame de conscience réalisé par Anthony Asquith, avec Eddie Albert, Paul Massie, Lilian Gish et James Robertson Justice. Pour accomplir une mission de contre-espionnage en France, on choisit un jeune pilote américain qui, par suite d'une blessure, doit renoncer à voler. Avant même de l'engager, on lui fait accepter d'obéir sans réserves aux ordres qui lui seront donnés. Il est envoyé en Ecosse pour se préparer à sa mission. Il reçoit des cours pratiques sur la manière de se défendre et la manière de tuer. (Anglais 1958).

vendredi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Voyage au fond des mers
6h 15
Oui ou non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Téléjournal
9h 30
Donald Lautrec Chaud
10h 00
A DETERMINER
10h 30
A DETERMINER
11h 00
Jean et gens
11h 15
CINEMA

Docteur Caraïbes. Film d'aventures réalisé par J.-P. Decourt, avec Louis Velle et Suzanna Leigh (3e épisode). «Le Pigeon bleu». La Guadeloupe. La belle Laura Méline descend de l'avion de Paris. Au lieu de se rendre à la villa qu'elle partage habituellement avec le docteur Caraïbes dont elle est la collaboratrice, elle prend une chambre à l'hôtel, puis se livre à de mystérieuses allées et venues. (Fr.).

Jean-Pierre Ferland chante

son disque «jaune»



C'est dans le cadre du Musée de la province de Québec que Richard Joubert nous présentera, à **Cent mille chansons** Jean-Pierre Ferland.

Au milieu de ce décor de toiles anciennes et contemporaines accrochées aux cimaises, Jean-Pierre Ferland chantera des extraits de son disque «Jaune». Il a choisi *Quand on aime, on a toujours vingt ans, le Petit Roi, Qu'êtes-vous devenues, mes femmes?, T'appelles ça vivre, toi Joe? Y'a des jours* et *God Is an American*.

Jean-Pierre Ferland sera accompagné de tous ses musiciens.

Cette émission de Radio-Canada à Québec sera réalisée par François Provencher, assisté de Louise Plamondon-Hamel, assistante; de Roger Dorval, régisseur, et de Claude Vézina, à la direction technique.





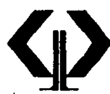
Nous vous invitons à voir «Il ne faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages».

Demandez un prêt bancaire Commerce.



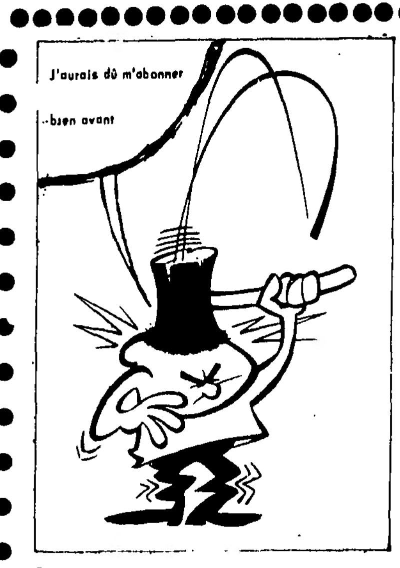
"Il faudrait bien remplacer notre vieille auto."

Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire...



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Ca marche avec la Banque de Commerce.



EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT; SERVEZ-VOUS PLUTOT D'UN CHEQUE OU MANDAT-POSTE.

Remplissez la formule ci dessous et retournez, avec paiement de votre abonnement à l'adresse suivante:

LE FRANCO
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta

(Abonnement) **Tél. 422-0388**

NOM ....

ADRESSE ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..........................

pour abonnement au Franco-albertain pour.................an(s).

Tarifs d'abonnement:
Au Canada — 1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
A l'étranger — $7.50 par année

Achetez tous vos vêtements d'enfants chez les frères Tougas, propriétaires de

Jack and Jill

Avenue Jasper, à l'ouest de l'Hôtel Cecil

Centres d'Achats
Westmount et Bonnie Doon
Meadowlark et Northgate

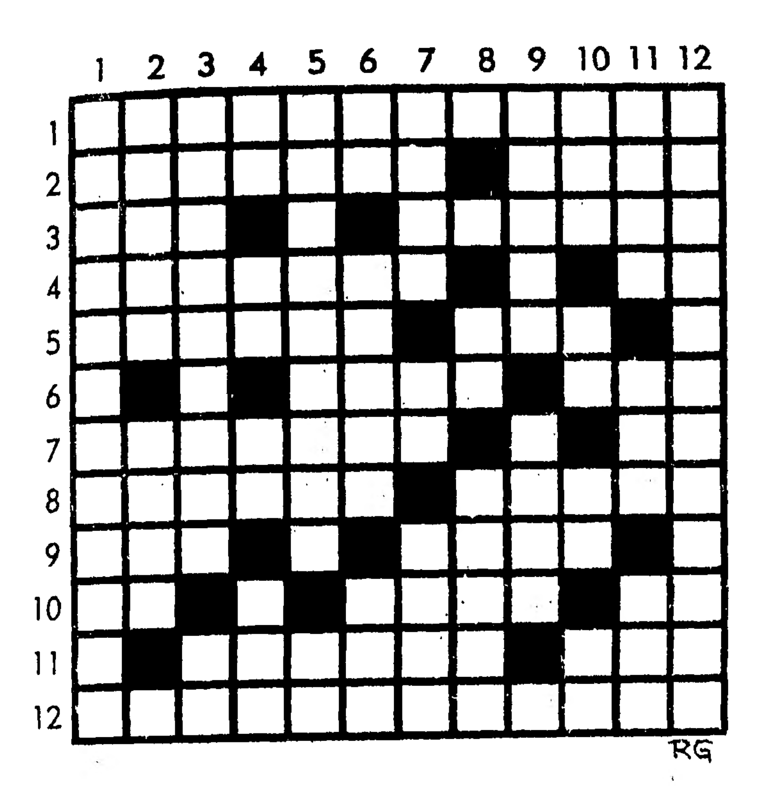
PUBLIC DRUG
Prescriptions et autres produits
Service courtois
11229 ave Jasper, Edmonton
Tél. 488-4665

FERD NADON
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102e rue, Edmonton

CARTES D'AFFAIRES PROFESSIONNELLES

LEO AYOTTE AGENCIES LTD Rep.:Léo Ayotte-J.O.Pilon Comptabilité, rapports d'impôts, Assurances générales Edifice La Survivance Bur. 422-2912 - Rés. 455-1883	EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux 10127 - 102e rue - Tél. 422-6927	DR L.-O. BEAUCHEMIN Médecin et chirurgien 207-206 édifice Grain Exchange Calgary Alberta	DR J.-P. MOREAU M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) DR. R.M. GLASGOW Chirurgie orthopédique - traumatologie Suite 4, Edifice LeMarchand, Bur. 488-5235 - Rés. 482-6666	DR L. GIROUX DR F. D. CONROY DR H. RAMAGE Spécialistes en urologie 1162 Edifice Professionnal Tél. 429-7561
OPTICAL PRESCRIPTION CO. 230 Edifice Physicians & Surgeons PAUL J. LORIEAU 8409 - 112e rue - Tél. 439-5094	HUTTON UPHOLSTERING CO. Housses de toutes sortes, réparations tentes et auvents Estimés gratuits 10542 - 96e rue - Tél. 424-6611	J. ROBERT PICARD OPTOMETRISTE Bur. 422-2342 10343 ave Jasper Edmonton	DR MICHEL BOULANGER M.D., L.M.C.C., - Chirurgie Bur. 482-5505 - Rés. 488-3017 12420 - 102e ave, Edmonton	DR ARTHUR PICHE B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 488-0497 - Rés. 488-7924 Suite 110, Edifice LeMarchand
MacCOSHAM VAN LINES LTD Emmagasinage et transport Camions spéciaux pour meubles Tél. 422-6171 - Edmonton	CANADIAN DENTURE CLINIC 109 Ed. Baltzan Tél. 422-8639 10156 - 101e rue - Edmonton	DR A. O'NEILL DENTISTE 307, Immeuble McLeod, Bilingue Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369	DR G.-RENE BOILEAU M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (e) Dip. de l'ABS Spécialiste en chirurgie Bur. 482-1246 - Rés. 488-1389 10118 - 111e rue, Edmonton	DR PAUL HERVIEUX DENTISTE Edifice Glenora Professional Bur. 488-3488 - Rés. 454-3406 10204 - 125e rue - Edmonton
LAMOTHE WELDING SERVICE Soudures de tous genres Où vous voulez, Quand vous voulez. 10803 - 128 rue, Edmonton 40 Tél: 455-0796	H.MILTON MARTIN MAISON FONDEE EN 1906 Assurances de toutes sortes #206, 10534 - 124e rue- Rés.: 482-3095 Tel. 482-6377	DR RICHARD POIRIER B.A., M.D., L.M.C.C. Spécialité: maladies des enfants Bur. 488-2134 - Rés. 488-5725 Suite 5, Edifice LeMarchand	DR R. J. SABOURIN DENTISTE Bur. 488-1880 - Rés. 488-3713 213 LeMarchand - Edmonton	DR LEONARD D. NOBERT DENTISTE Docteur en chirurgie dentaire 5 Grandin Shopper's Park St-Albert Bur. 599-8216
LE CENTRE NORMAND DE L'EDUCATION GLOBALE Spécialités: lecture, orthographe bilingue, anglais. 208 - 10160 - 102e rue Edmonton - Tél. 429-2481	DENIS J. BERUBE Représentant de la DOMINION LIFE Assurances-vie, automobile et incendie Tél. Bur. 399-5477 - C. P. 14, Rés. 399-8316 - Beaumont	DR A. CLERMONT Dentiste Docteur en chirurgie dentaire Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113 230 édifice Birks 104e rue et avenue Jasper	DR MAURICE CREURER B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et chirurgien Bur. 435-1131 - Rés. 469-0095 Southgate Medical Centre 11036 - 51e avenue	DR L. A. ARES, B.A., D.C. CHIROPRATICIEN 306 - Tegler - Tél. 422-0595 10660 - 156e rue - 489-2938
ESPACE A LOUER	ESPACE A LOUER	DR ANGUS BOYD B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (e) Spécialiste en maternité, maladies de femmes 202 Academy Place 11520 - 100e Avenue Bur. 488-1620 - Rés. 488-8893	DR R. D. BREAULT DR R. L. DUNNIGAN DENTISTES Strathcona Medical Dental Bldg. 8225 - 105e rue - Chambre #302 Téléphone 439-3797	ESPACE A LOUER

MOTS CROISÉS



HORIZONTAL

1- Qui est en retard.
2- Chercher à acquérir des connaissances. - Entaille faite en bordure des pièces d'un vêtement en confection.
3- Vase de terre ou de métal de formes diverses. - A quoi l'on n'a pas touché.
4- Portera de bas en haut. - Boyelles jumelles.
5- Lire de nouveau. - La première partie de la mouche du sommeil.
6- Partie par laquelle on prend un panier. - Rivière, en espagnol.
7- Service que rend une personne ou un objet. - Consonnes doubles.
8- Monstre fabuleux, moitié femme moitié poisson. - Cour intérieure d'une maison.
9- Sainte. - Plante voisine du navet.
10- Deux, en chiffres romains. - Air du visage. - Mesure itinéraire chinoise.
11- Muni d'ergots. - Du verbe avoir.
12- Qui concerne le nationalisme.

VERTICAL

1- Action de répercuter.
2- Instrument sacerdotal. - Gamin de Paris.
3- Qui tient sous sa protection, favorable. - Conj.
4- Ad Deum. - Six, en chiffres romains. - Largeur d'une étoffe. - Triage.
5- Qui habite le long d'une rivière. - Sans préparation, tout va bien.
6- Outil de la couturière. - Revenu annuel. - Adj. poss.
7- Air, mélodie. - Pron. pers. - Prénom féminin.
8- Equerre. - Type d'enquête dans lequel le même échantillon de personnes est soumis à des interviews.
9- Division d'une pièce de théâtre, pl. - Partie souterraine d'une maison.
10- Se rendra. - Term. d'inf. - Pron. pers. - En les.
11- Ensemble des ascendants et des descendants d'une famille. - Adv. de lieu. - Ciment qui sert à faire des joints.
12- Inflammation de l'intestin grêle.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta et nue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "NOUVELLE CUISINE AVEC SALLE A MANGER, RECONSTRUCTION DE B-4, DEMOLITION DE B-6, NOUVELLE BUANDERIE, PENITENCIER SASKATCHEWAN, PRINCE ALBERT, SASKATCHEWAN". BERT' SASKATCHEWAN" seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. le 27 MAI, 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $250.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:
902 croissant Spadina est, SASKATOON, Sask; 701 Edifice des Finances, REGINA, Sask. et ils peuvent être examinés aux bureaux de l'Association de la Construction à PRINCE-ALBERT, SASKATOON, REGINA, WINNIPEG, EDMONTON et CALGARY.

OFFRES DEPOSEES
Les sous-contractants et les contractants tels que spécifés dans les documents de soumissions soumettront leurs soumissions par l'entremise du Dépor d'Offre de Prince-Albert, situé à l'Association de la Construction de Prince-Albert, C.P. 1746 prince-ALBERT, Saskatchewan, qui fermera pas plus tard que quarante-huit (48) heures avant l'heure désignée pour la réception de la soumission principale.

Les soumissions présentées par l'entremise du Dépôt d'Offre de Prince-Albert seront sujets aux Principes Régulatuers Canadiens des Dépôts d'Offre et aux Procédures pour les Projets du Gouvernement Fédéral, Deuxième Edition, 1 avril, 1970.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas
Chef, Services financiers et administratifs.

ED 775

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE -



A Bonnyville :

"HAPPENING CULTUREL"

Cher ami,

Jeune francophone, la chance t'est donnée de te faire valoir !

Un "Happening Culturel" aura lieu a l'école élémentaire Notre-Dame de Bonnyville les 21, 22 et 23 mai, 1971.

Le coût de chaque participant se situe entre $75. et $85. Il sera défrayé par le Secrétariat d'Etat à l'exception de $6. que chacun doit fournir avec la demande de participation. *

On attend la participation de 85 étudiants de 10e - 11e- 12e année. Nous espérons recevoir 20 candidats de la région de Rivière-la-Paix, 20 de St-Paul, 20 de Bonnyville, 14 d'Edmonton, 6 de Beaumon, Legal, Morinville et 5 de Calgary.

Chaque participant doit apporter un sac de couchage et le nécessaire pour faire sa toilette, tel que serviette, savon etc. Les filles coucheront sur des matelas dans le gymnase de l'école secondaire, et les garçons au camp des scouts.

Un autobus en partance de Falher prendra les participants de Calgary et d'Edmonton sur le terrain du Collège St-Jean à 3h.00 p.m. précise, vendredi le 21 mai. Les participants de la région de St-Paul et Mallaig seront recueillis par le même autobus à 6h.30 p.m. à l'école Régionale de St-Paul.

Ceux d'Edmonton campagne et de Calgary qui auront eu à faire d'autres dépenses de transport, seront remboursés en arrivant à Bonnyville.

Pour ceux qui demeurent au loin, le coût des repas vous sera remboursé: l'on vous remettra $1.50 pour chaque repas pris en voyage.

* La demande de participation ci-haut et l'argent ($6.00) doivent être retournés AU PLUS TARD le 12 mai, 1971 à:
M. Roland Lajoie, groupe des Anti-coquilles
P.O. 786,
Bonnyville, Alberta.

Programme du Happening Culturel le 21, 22, 23 mai, 1971

Vendredi

19h.00 arrivée et inscription
20h.00 bienvenue et explication du programme
20h.30 jeux et goûter
24h.00 coucher.

Samedi

7h.00 lever et déjeuner
8h.45 ateliers
10h.20 café
10h.40 ateliers
12h.00 diner
13h.30 ateliers
15h.20 café
15h.40 ateliers
17h.30 souper
19h.00 ateliers
20h.30 messe
21h.30 soirée, récréation
24h.30 coucher

(suite à la page 12)

Lettre ouverte

(suite de la page 4)

avec joie ? Et même si l'avortement sur demande était possible, pensez-vous que cette jeune fille recourera à l'avortement avec empressement ? D'ailleurs si ses parents ne lui pardonnent pas pensez-vous que le problème est règlé pour autant ?

Non, nous avons tous une responsabilité en face de ce problème. Il nous faut aider nos gouvernants à lui apporter une solution humaine. Il faudrait que tous nous écrivions à notre député, à nos gouvernants pour leur dire que légaliser l'avortement sur demande, c'est seulement s'attaquer aux conséquences d'un problème. Or, nous savons tous que là n'est pas la véritable solution. La seule valable, c'est de s'attaquer aux causes véritables de ce problème: pauvreté, logement, éducation sexuelle et familiale, etc...

Si on apporte des solutions seulement sur les conséquences du problème de l'avortement, alors après le foetus pourquoi pas les belles-mères ? Pourquoi pas les invalides, les infirmes, les vieillards, le voisin ?

Au mois d'octobre dernier, Pierre Laporte a été assassiné. Le F.L.Q., par ce geste, a dit à nos gouvernants: "Vous êtes des gêneurs, vous nous empêcher de changer la société". Non, après le foetus, ce ne sera probablement pas les belles-mères, mais peut-être nos gouvernants ?

Jean-Claude Bergeron ptre,
Victoriaville.

CHFA

M. le rédacteur,

J'ai mon voyage de CHFA, du gérant, directeur et leur groupe.

Je viens de m'apercevoir enfin qu'il y a d'autres postes "anglophones" où on peut entendre de la très belle musique, même Ginette Reno, et Pierre Lalonde.

"Côté francophone". Il paraît que l'avenir est "aux jeunes", ça n'ira pas loin car la plupart des jeunes écoutent la radio où ça bouge, à CHFA ça bouge seulement de 4h.30 à 5h.00.

J'ai décidé de faire comme eux ce qui veut dire "changer de poste dès que ça ne fera pas mon affaire."

On est en train de nous endormir avec ce "classique" et semi-classique "en plein jour" si encore c'était le soir.

J'ai eu l'occasion d'écouter les émissions de Radio-Canada, elles sont bonnes. Le trouble vient d'ici, avec "Temps de vivre" deuxième partie, pourquoi pas "envie de mourir".

Je suis pourtant déjà allé au Québec et ça bouge autrement. Du classique le jour, ah non !

Nous sommes des nord-américains, canadien-français, et en nous il faut qu'il y ait de la "bougeotte".

Etudiant, A.C.

L'ALLIANCE FRANÇAISE d'Edmonton

Le comité de l'Alliance Française vous propose de clôturer l'année par un pique-nique familial le DIMANCHE 16 MAI prochain. La rencontre est fixée à 11h.00 du matin à l'adresse suivante:

chez Monsieur F.T. Jenner
5810 White Mud road
432-7738

Pour que cette partie de campagne soit en même temps prétexte à la dégustation de quelques bons plats français nous avons pensé qu'il serait amusant que chacun confectionne un plat de son choix qui ferait partie d'un buffet collectif auquel chacun aurait ainsi participé. Pour permettre d'équilibrer ledit buffet nous vous serions reconnaissants de téléphoner pour nous faire part de votre contribution au numéro suivant (de préférence le soir):

Nous laissons à chacun le soin d'apporter sa vaisselle de pique-nique

Venez nombreux célébrer "enfin" le printemps...



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

PREAVIS D'APPEL D'OFFRES

DES PREAVIS DE SOUMISSIONS adressés au sous-signé et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçus par le Bureau du Chef, Services financiers et administratifs, Région Ouest, Ministère des Travaux Publics, Canada 10225-100 Avenue, EDMONTON, Alberta jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R), le 27 MAI, 1970 pour les projets suivants comme faisant partie de MODIFICATION SYSTEME CHAUFFAGE, GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, POSTE D'ENTRAINEMENT, REGINA, Saskatchewan.

1) Equipement de Bouilleur pour chaudière de machine à vapeur
2) Equipement de déshydration
3) Pompes à eau pour chaudière de machine à vapeur
4) Pompes pour le transfer de condensation (2)
5) Bouilleur à eau pour chaudière de machine à vapeur c/w Protection de combustion et controles d'instrumentation de plan de chauffage

Les Préavis de soumissions séparés pour les projets individuels No. 1, 2, 3 et 4 peuvent être obtenus sans dépot, mais un dépôt de $50.00 est requis pour le projet No. 5, sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA.

Des Préavis de soumissions peuvent être obtenus au Ministère des Travaux Publics, Bureau de la région Ouest, 10225-100ème Avenue, EDMONTON, Alberta.

Des Préavis de soumission peuvent être également examinés aux Bureaux du Ministère des Travaux Publics situés:

Chambre 2000, 2085 Avenue Union, MONTREAL, P.Q. ; 24ème étage, Centre Toronto Dominion, TORONTO, Ontario; 201 Edifice Fédéral, 269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba; 701 Edifice des Finances, REGINA, Saskatchewan.

Le dépôt sur le projet No. 5 sera remis sur retour du document de Préavis de soumission en bon ordre dans le mois qui suivra la date d'ouverture du Préavis de soumission.

On ne tiendra compte que des Préavis de soumission qui seron présentés sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnés du dépôt spécifié dans les documents de soumissio.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers,
et administratifs.

ED776

La Sécurité Familiale souhaite

Bonne Fête

à ses membres suivants:

SAMEDI, 8 mai

Camille BOUCHER
High Level
Paul E. CLOUTIER
Legal
Marcel GOUDREAU
Edmonton-Sud
Paul MAHE
Edmonton
Victor Riopel
PICARDVILLE

DIMANCHE, 9 mai

Léon Paul BOUGIE
Bonnyville
Maurice CHAUVET
Legal
Samuel H. ERASMUS
Edmonton
Jean-Charles FORTIN
Edmonton
Karl JOHANSSON
Edmonton-Sud
Abbé Rosaire MORIN
Montréal P.Q.
Sr. Ellen O'NEILL
Vegreville
Gérard PEDNEAULT
Marie-Reine
Grégoire SIMMONS
Edmonton
Sr. Marie ALPHONSE
Edmonton

LUNDI, 10 mai

Jean-Paul CAMPEAU
Fort Kent
Mme. Rose DALLAIRE
Mallaig
Marcel H. DOUCET
Edmonton
Joseph Emilien DUPUIS
Edmonton
Cyril GICQUEL
Wellington B.C.
Roger LAMBERT
Guy
Robert LAVOIE
St-Isidore
Jean-François LeBIHAN
France
Armand POMERLEAU
St-Edouard
Abbé Jean-Claude ROUSSEAU
St-Paul
Richard P. TARDIF
St-Isidore

MARDI, 11 mai

Gérard CLAVEAU
Jean Côté
Emile DERY
Bonnyville
Thomas LAMONTAGNE
St-Edouard
Jean-Pierre LETOURNEAU
Legal
Yves LEVASSEUR
Fort Kent
Denise LEVESQUE
Edmonton
Richard MAGNAN
Beaumont
Georges MEHA
Mallaig
Sr. Marie-Rose Hélène
Edmonton

MERCREDI, 12 mai

Sr. Léonie BOISSONNAULT
Edmonton
Sr. Clémence BROUILLETTE
Edmonton
Gilbert J. LEMIRE
Worsley
George H. SIMARD
Jean Côté
R.P. Georges TETREAULT
Bonnyville
Adèle TREMBLAY
Bonnyville

JEUDI, 13 mai

Lucien G. FORTIER
Nampa
Lucien GAMACHE
Vancouver-Nord
Richard-Marcel LAPOINTE
Bonnyville
Gilbert MACKELL
Girouxville
Clarence RICHARD
St-Paul

VENDREDI, 14 mai

Sr. Denise BERTRAND
Edmonton
Denis CHARTRAND
Mallaig
Suzanne R. GAGNON
Bonnyville
Didier GAMACHE
St-Paul
Jean-H. MARTIN
Thérien

Les gamma-globulines sont un dérivé du sang total recueilli par la Croix-Rouge. Elles constituent une arme efficace dans la prévention ou la modification de la variole, des oreillons, de la poliomyélite et de l'hépatite infectieuse.

